

**Lundi 11 décembre 2017**

**Remise des médailles jeunesse et sports,**

**Lettres de félicitations,**

**Récompenses Union nationale du sport scolaire en**

**faveur des jeunes officiels**

**Discours de Pierre Ory, Préfet du Gers**

**(seul le prononcé fait foi)**

## I – Mots d'accueil

### *Civilités*

Je suis très heureux de vous accueillir en Préfecture, pour la cérémonie de remise des diplômes « jeunesse et sports » et des récompenses UNSS en faveur des jeunes officiels.

Je salue la présence à mes côtés, de la DASEN, Mme Guylaine ESNAULT ; M. Pierre FRONTY, Président du Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif ; M. Albert CARRER, Président du CDOS, et M. Stéphane GUIGUET, Directeur de la DDCSPP.

Comme l'an passé, j'ai souhaité mettre à l'honneur toutes celles et ceux, qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps aux autres, que ce soit au bord des terrains, dans les MJC ou encore dans les enceintes des établissements scolaires.

Soyez-les bienvenus dans la maison de l'Etat.

L'engagement associatif constitue en France une liberté fondamentale.

La vie associative y est particulièrement riche puisqu'il se crée environ 70 000 associations chaque année (*source INSEE décembre 2016*).

Partenaires privilégiés de l'Etat, les structures associatives sont présentes partout sur le territoire.

Elles agissent dans tous les domaines et leur rôle structurant n'est plus à démontrer.

Ceci est particulièrement vrai dans le champ de la jeunesse et du sport.

En effet, au-delà de la promotion des disciplines qui sont nombreuses, les associations

offrent un cadre d'apprentissage de la vie en collectivité.

Lieux d'émancipation des individus, on y cultive le goût de l'effort et du dépassement de soi, c'est là aussi que se tisse le lien social.

Dans une période troublée comme celle que nous connaissons actuellement [repli sur soi, perte de valeurs], l'action menée au quotidien auprès des jeunes, des personnes isolées ou fragiles, des personnes handicapées, participe pleinement à la préservation du vivre ensemble et constitue de ce fait, un atout précieux pour les pouvoirs publics.

Je n'oublie évidemment pas le sport scolaire où 800 élèves ont été formés cette année à l'arbitrage régional et national dans les associations

sportives scolaires par leur professeur d'EPS (*soit une augmentation de 8% par rapport à 2016*).

Cette nouvelle génération d'arbitres occupe une place de choix dans le paysage sportif gersois et œuvrent au service des 4500 licenciés (*dont 2000 filles*).

Mesdames et messieurs, jeunes gens, pour l'ensemble de votre engagement bénévole au sein de la famille « Jeunesse et sport » ou bien de l'UNSS, soyez remerciés.

Je cède à présent la parole à Madame Guylène ESNAULT.

## II - Remise des récompenses

Nous allons procéder dans un instant à la remise des distinctions :

- les médailles jeunesse et sports,
- les lettres de félicitations « jeunesse et sports et de l'engagement associatif » et lettres de félicitations UNSS,
- et les récompenses des jeunes officiels de l'UNSS.

Au total, ce sont **24 médailles** (or, argent et bronze), et **58 lettres de félicitations et récompenses UNSS** qui vont être décernées.

Un prestigieux palmarès donc, qui reflète le dynamisme de notre département, dont vous incarnez les forces vives.

Le Gers accueille (tout secteur confondu) entre 4500 et 5000 associations, dont 855 clubs sportifs affiliés à une fédération agréée.

Pour animer l'ensemble de ces structures, l'on peut compter sur les bénévoles, entre 44 000 et 51 000 personnes.

Un maillage important donc, qui innerve l'ensemble du territoire et que l'Etat soutient sous différentes formes :

- à travers les subventions qu'il alloue par l'intermédiaire du CNDS, près de 400 000 euros en 2017.
- mais aussi les aides à l'emploi qu'il verse : 19 clubs ou comités ont été accompagnés (à hauteur de 2500 € minimum jusqu'à 17 500 €, par emploi),

- ou encore le financement des postes FONGEP : 18 structures en ont bénéficié au titre de l'éducation populaire.

D'un point de vue organisationnel, l'Etat a accompagné la création du Groupement d'Employeur des Associations Gersoises (GEAG) puis la labellisation en 2017 du Centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) que le GEAG porte.

Parmi les actualités à retenir, l'organisation de rencontres départementales le 28 avril prochain, sous l'égide de la D.D.C.S.P.P.

C'est une première dans le département.

L'occasion de réunir toutes les structures associatives, de dresser un état des lieux des besoins et de partager les bonnes pratiques.

Les débats seront orientés autour de cinq thèmes : le bénévolat, la mutualisation des moyens, l'emploi, la communication et le financement.

Enfin, un Point d'Aide à la Vie Associative (PAVA) devrait voir le jour en 2018 à l'initiative du Centre Social Culture Loisirs Animations de NOGARO.

Autant d'initiatives qui illustrent la vitalité du territoire, dont ses bénévoles constituent une force unique pour un département rural comme le nôtre.

Mais l'engagement citoyen peut aussi revêtir d'autres formes, je fais référence au service civique

qui fête ses sept ans d'existence ou à la réserve civique, dispositif plus récent.

Cette générosité, quand elle est mise au service du collectif, est le meilleur moyen de faire tomber les préjugés, de faire reculer les inégalités, d'agir au cœur des quartiers, de lutter contre l'obscurantisme et la radicalisation.

Je vous adresse toutes mes félicitations et vous renouvelle mes chaleureux remerciements.